



**BURGUNDY
SCHOOL OF
BUSINESS**

**LEAD
FOR
CHANGE**

L'ALTERNANCE À BSB

BACHELOR MARKETING & BUSINESS

Contrat d'apprentissage - Campus Dijon

Contrats d'apprentissage et de professionnalisation - Campus Lyon



L'ALTERNANCE, UN ENGAGEMENT *gagnant-gagnant*



BACHELOR MARKETING & BUSINESS ÉTUDIANTS EN 3^E ANNÉE

DIPLÔME BAC +3 VISÉ PAR L'ÉTAT

- Marketing et innovation
- Digital management
- Gestion, droit, finance et management
- Business et négociation



POUR L'ENTREPRISE

- **Recourir aux compétences en Marketing et Business** de nos étudiants
- **Former l'apprenti** aux métiers et à la culture d'entreprise dans le cadre d'un pré-recrutement
- **S'appuyer sur des étudiants bien préparés** en techniques du management, en langues étrangères et en culture internationale
- **Bénéficier de la valeur ajoutée** que procure l'immersion longue d'un apprenti en entreprise



POUR L'ÉTUDIANT

- **Construire son projet et acquérir une expérience professionnelle significative en entreprise**
- **Professionaliser son enseignement** en intégrant une formation métier
- **Être un salarié à part entière** bénéficiant d'un contrat de travail à durée déterminée avec une rémunération et une prise en charge du coût de formation
- **Bénéficier de la possibilité d'une embauche** en fin de contrat

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE (JUSQU'À 29 ANS)

COÛT POUR L'ENTREPRISE

- Versement du salaire à l'apprenti basé sur un pourcentage du SMIC (ou application du salaire minimum conventionnel si celui-ci est plus avantageux). La grille de rémunération brute minimale est la suivante :

	De 18 à 20 ans % SMIC	De 21 à 25 ans % SMIC
1 ^{re} année	43 %	53 %
2 ^e année	51 %	61 %
3 ^e année	67 %	78 %

- Les frais de formation :

Les frais de formation sont d'un montant de 7500 €. La prise en charge des frais de formation dépend du niveau de prise en charge défini par la branche professionnelle dont relève l'entreprise.

L'employeur doit se rapprocher de son OPCO (Opérateur de compétences) pour avoir connaissance du niveau de prise en charge qui lui est attribué. La partie éventuellement non financée par l'OPCO restera à la charge de l'entreprise.

AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- Prise en charge des dépenses de formation selon un coût contrat. Le forfait couvre tout ou partie des dépenses liées à la formation.
- Bénéfice de la réduction générale de charges patronales.
- Maintien de l'exonération des cotisations salariales spécifique aux contrats d'apprentissage du secteur privé mais limitée à 79 % du SMIC (cf. URSSAF)

Retrouver le détail des informations sur les conditions à l'embauche d'un alternant
[service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/ F2918](http://service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F2918)



NOUS CONTACTER

Pauline LAPERTOT

Tél. +33 (0) 380 725 866
pauline.lapertot@bsb-education.com

BSB - BURGUNDY SCHOOL OF BUSINESS

29 rue sambin - 21000 Dijon
+33 (0) 380 725 900
contact@bsb-education.com

bsb-education.com



07/2020 - Crédits photos : Sensation Web
Ce document donne une présentation non contractuelle. Des ajustements académiques et pédagogiques sont susceptibles de faire évoluer les enseignements.